





Volume 34 - numéro 5 - 15 mars 2002

ACTUALITÉ JURIDIQUE

Rendez-vous dans Charlevoix

Dans la tourmente...

Modernisation et virage informatique

Système correctionnel du Québec

Aléas et caveat

Cour supérieure Montréal

BARREAU DE MONTRÉAL

Semaine du Barreau de Montréal Quand plaider demeure un jeu

Jugez par vous-même!

CHRONIQUES

AUTOROUTE DE L'INFORMATION

BARREAUX DE SECTION

COMITÉ DES REQUÊTES

RECENSIONS JURIDIQUES

PROPOS DU BATONNIER

PARMI NOUS

JUSTICE ET SOCIÉTÉ

ÉTYMOLOGIE JURIDIQUE

COMITÉ DE DISCIPLINE

COLLOQUES, CONFÉRENCES, SÉMINAIRES...

Comment gérer les informations confidentielles

PROFESSION AVOCATE

Me Chantal Paillé

TRIBUNE LIBRE

Maudite immunité

ÉCOLE DU BARREAU

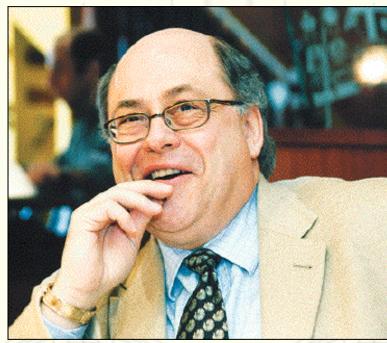
Le goût des autres

Cour suprême et médias sont au programme du congrès 2002

Rendez-vous dans Charlevoix

Louise Vadnais, avocate

Le 46e congrès annuel du Barreau du Québec qui se tiendra les 30, 31 mai et 1er juin 2002 au Manoir Richelieu, dans la région de Charlevoix, convie avocates et avocats à venir prendre le temps... Au programme: formation haut de gamme sur des thèmes d'actualité juridique de pointe, bon air, beauté et douceurs, tout sera en place pour nourrir l'esprit, le corps et... l'âme des congressistes.



Me Danyel Laporte, président du comité organisateur du congrès, invite les membres au congrès 2002, qui aura lieu au Manoir Richelieu les 30, 31 mai et 1er juin

Place à la Cour suprême

D'entrée, le congrès 2002 propose aux avocats de faire le tour d'une année dans la vie de la Cour suprême du Canada avec la juge Louise Arbour, qui participera, avec six autres invités, à la plénière d'ouverture du congrès, Une année dans la vie de la Cour suprême: la perception des médias.

Pour le président du comité organisateur de ce congrès, Me Danyel Laporte, la

plénière offre aux juristes une occasion privilégiée de sortir de la pratique de tous les jours et de saisir la nature des relations entre le monde juridique et celui des médias. « À cette occasion, annonce Me Laporte, on y dévoilera les résultats partiels d'une enquête nationale, la première en son genre au Canada, portant sur la Cour suprême et ses relations avec les médias à la lumière de ses décisions liées à des questions sociales ou politiques. »

Trois membres de l'équipe de recherche partageront avec les congressistes leur analyse du matériel recueilli, soit tout ce qui a été publié au sujet de la Cour suprême, tant dans les journaux quotidiens nationaux qu'aux nouvelles nationales télévisées pour l'année 2000-2001. Il s'agit du Dr David Taras, professeur à l'Université de Calgary, Me Florian Sauvageau, professeur à l'Université Laval, et Me Valérie Langlois, chargée de projet.

« Il sera question de la couverture journalistique mais aussi des attentes, contraintes et pressions qui existent entre journalistes, juges et avocats », ajoute Me Laporte. À cet égard, Me André Joli-Cœur, qui a agi comme procureur dans le renvoi sur l'indépendance du Québec devant la Cour suprême, apportera le point de vue du plaideur. Enfin, Me Alain-Robert Nadeau, docteur en droit constitutionnel et chroniqueur judiciaire au Journal du Barreau et au quotidien Le Devoir, et Daniel L'Heureux, correspondant parlementaire à RDI et à la Société Radio-Canada, réagiront et apporteront leurs commentaires du point de vue des médias. Le débat sera animé par Marc Laurendeau, journaliste à la SRC.

« Les conférenciers expliqueront d'abord la nature des relations entre les journalistes et la Cour suprême, poursuit Me Laporte. Ils distingueront ensuite les causes « vedettes » au cours de cette année et feront le parallèle avec les causes laissées dans l'ombre avec, en toile de fond, une comparaison de la couverture de la presse écrite et de la presse télévisuelle au sein des médias, tant francophones qu'anglophones. »

Émotion, retraite, facturation...

Prendre le temps, c'est aussi prendre le chemin de la formation à la découverte d'ateliers pour juristes avertis mais aussi d'ateliers « nouveau genre » comme celui animé par le Dr Serge Marquis, Mes émotions mon équilibre: comment me protéger de moi-même. « Tous les avocats vivent avec le stress, constate Me Laporte, et nous sommes tous pris dans le tourbillon de la pratique. C'est pourquoi il est bon de s'arrêter pour penser à soi, à notre santé et faire le point. L'atelier du Dr Marquis a connu un vif succès l'année dernière. Il nous présente la suite et traite sur une note humoristique de la façon de gérer notre stress. »

Étes-vous prêt pour la retraite? Si vous répondez oui, vous faites partie de la minorité. « En assistant à l'atelier La retraite, un voyage sans mésaventure, les jeunes et les moins jeunes seront en mesure d'y voir plus clair pour la planification de cette importante étape de la vie », fait valoir Me Laporte.

Quel est l'impact du nouveau projet de loi 180 portant sur la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection de personnes? Quatre conférenciers, dont le juge Michael Sheehan, animeront l'atelier Le secret professionnel oblige-t-il à fermer les yeux sur le suicide? Juge, avocat, psychologue, syndic proposeront aux avocats, pratiquant notamment en droit de la famille, des outils indispensables pour les aider à faire face à cette délicate problématique.

Savez-vous que la facturation au taux horaire est utilisée dans plus de 95 % des cas par les avocats de pratique privée? Or s'il est un atelier auquel le président du

congrès vous convie c'est celui sur La facturation des services de l'avocat. « Cet atelier, avec des experts issus de différents milieux, proposera des modes alternatifs de rémunération des services juridiques. La perception des gens est que les avocats coûtent trop cher: il est temps de changer les mentalités. Les clients demandent de plus en plus une estimation du coût des services et l'avocat doit innover dans ce domaine. »

Nouvelle tendance et nouvelle loi

On examinera aussi une nouvelle tendance au sein de la pratique professionnelle: Le justiciable qui se représente seul, le plaideur trop belliqueux et le phénomène de la quérulence. La juge en chef de la Cour supérieure, Lyse Lemieux, sera entourée d'un panel composé de professeurs, praticiens et d'un psychiatre, pour aborder les conséquences de ces nouveaux phénomènes.

Enfin, la nouvelle Loi sur le recyclage des produits de la criminalité fera l'objet d'un atelier. Il y sera question des répercussions que la mise en vigueur de la loi et de son Règlement sur la déclaration des opérations douteuses aura dans l'ensemble du milieu juridique. À souligner, en terminant ce bref aperçu parmi les quelque 25 ateliers au programme de ce congrès, la participation de la Division Québec de l'Association du Barreau canadien, qui présente l'atelier L'éthique du plaideur... Il n'y en aura pas de facile, avec pour conférencier Me Sylvain Lussier.

Cette année, prendrez-vous le temps d'être du congrès du Barreau, votre congrès, les 30, 31 mai et 1^{er} juin, au Manoir Richelieu dans la région de Charlevoix? « Un congrès qui vous invite à sortir des sentiers battus avec une thématique innovatrice, à l'échelle humaine, pour permettre à toutes et à tous de faire le plein », conclut son président Me Laporte.

Charlevoix: LE choix récréo-touristique

Charlevoix ne serait pas Charlevoix sans ses activités récréo-touristiques typiques: des paysages à couper le souffle, des croisières sur le Saint-Laurent avec une dizaine d'espèces de baleines qui viennent se nourrir à proximité de la côte, son Domaine réputé où sportifs et amants de la nature se côtoient dans des sentiers pédestres et en forêt.

Les avocats sont invités à emprunter La route du fleuve, de La Malbaie à Saint-Joseph-de-la-Rive, et à prendre le temps de découvrir l'atelier du fabriquant des Santons de Charlevoix, la papeterie St-Gilles, le Moulin banal des Éboulements et finir en gourmandise en dégustant des produits locaux à la ferme Éboulmontaise.

Prendre trois fois le temps de vous divertir...

Sous la présidence d'honneur du juge en chef du Québec, Pierre A. Michaud, le Tournoi des maîtres 2002 convie les congressistes et leurs invités à un départ en beauté sur le parcours du Manoir Richelieu. Premiers arrivés, premiers inscrits.

À la demande spéciale des représentants du Jeune Barreau, Me Danyel Laporte est